

SOMMAIRE	75	92	93	94
Adjudications	25			
Sanctions	26	—	—	—
Sociétés	26	39	44	45
Avis aux actionnaires	—	—	—	—
Avis de convocat <sup>o</sup> aux assemblées	38	—	—	—
Oppositions	39	43	—	—
Avis relatifs aux personnes	—	43	—	47
Annonces administratives	—	—	—	—
Communiqués	—	—	—	—
Avis divers	—	—	—	—
Comptes annuels	—	—	—	—
Information du Tribunal de commerce				48

#### AVIS IMPORTANT

Par arrêté de : 1<sup>o</sup> M. le Préfet de Paris, du 28 décembre 2016, 2<sup>o</sup> M. le Préfet des Hauts-de-Seine, du 15 décembre 2016 ; 3<sup>o</sup> M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis, du 22 décembre 2016 ; 4<sup>o</sup> M. le Préfet du Val-de-Marne du 21 décembre 2016. Les journaux LES PETITES-AFFICHES — GAZETTE DU PALAIS — LE QUOTIDIEN JURIDIQUE — LA LOI ont été désignés comme pubicateurs officiels pour recevoir, en 2017, dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que des actes de sociétés.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr

N.B. — L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

#### TARIF DES ANNONCES LÉGALES

Par Arrêté du 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, pour les départements 75, 92, 93 et 94, le tarif 2017 des annonces légales est de 5,50 € hors taxe la ligne + TVA

#### DEPOT DES ANNONCES

Les annonces sont reçues du lundi au jeudi jusqu'à 17h00 pour publication le lendemain et le vendredi jusqu'à 17h00 pour publication le lundi. **Exceptionnellement, les parutions du lundi 25 et du mardi 26 décembre seront regroupées.**

## ADJUDICATIONS IMMOBILIERES

### VENTES AUX ENCHERES DEVANT LES T.G.I. PARIS - NANTERRE - BOBIGNY - CRETEIL

Les enchères sont reçues par le Tribunal et sont portées obligatoirement par un Avocat du barreau concerné

**CES VENTES AURONT LIEU EN L'AUDIENGE DES SAISIES IMMOBILIÈRES DES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE (T.G.I.) DE CHACUN DES DÉPARTEMENTS AUX DATES ET HEURES MENTIONNÉES CI-APRÈS :**

**T.G.I. DE PARIS :** 4, Bd du Palais, 75001 Paris. Tél. 01.44.32.64.62. - Jour et heure des criées : **le lundi à 14 heures et le jeudi à 14 heures 30.**

**T.G.I. DE NANTERRE :** 179-191, Av. Joliot-Curie. Tél. 01.40.97.10.10. - Jour et heure des criées : **le jeudi à 14 heures 30.**

**T.G.I. DE BOBIGNY :** 173, Av. Pouf -Vaillant-Couturier. Tél. 01.48.95.13.93. - Jour et heure des criées : **le mardi à 13 heures 30.**

**T.G.I. DE CRETEIL :** rue Pasteur-Valléry-Radot. Tél. 01.49.81.16.00. - Jour et heure des criées : **le jeudi à 9 heures 30.**

**Les cahiers des charges sont déposés auprès du greffe des criées du tribunal**

#### 009941 - Gazette du Palais

Vente aux enchères publiques sur surenchère

au T.G.I. de PARIS, 4, bd du Palais

le **JEUDI 11 JANVIER 2018 à 14 h**

à **PARIS 15<sup>ème</sup>**

**73, rue Saint-Charles**

Dans le bât. C : **Au sous-sol, UNE CAVE de 59 m<sup>2</sup>** environ d'après le titre de propriété. **Au Rdc, UNE REMISE** consistant selon PV de constat descriptif du 09/03/2017 en une grande pièce et une salle d'eau avec w.-c. **Superficie privative (Loi Carrez) : 12,70 m<sup>2</sup>.** Les lieux sont inoccupés

**MISE A PRIX : 82.500 €**

**Consignation pour enchérir :** Chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier - Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €

**S'adresser pour tous renseignements à :** M<sup>o</sup> **Didier CAM**, Avocat au Barreau de Paris, 106, rue de Richelieu - PARIS (2<sup>ème</sup>) - Tél. : **01.44.50.50.00**, M<sup>o</sup> **Olivier PLACIER**, Avocat au Barreau de Paris, 1, place de Wagram, 75017 PARIS. Tél. : **01.42.27.01.73**. Au Greffe du JEX du T.G.I. de PARIS, au Palais de Justice où il a été déposé sous la Réf. Greffe 17/00132

[www.lextenso.fr](http://www.lextenso.fr) :

**BASE DE DONNÉES JURIDIQUES**



## BARREAU DE PARIS

#### 010057 - Gazette du Palais

**Maître Saladin KASSIMY**  
Avocat à la Cour de PARIS  
4, rue Dumont-d'Urville  
75116 PARIS

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur au Tribunal de Grande Instance de PARIS, 10, boulevard du Palais

**LE JEUDI 11 JANVIER 2018 A 14 H**

**A PARIS 14<sup>ème</sup>**  
**Au 65, rue Hallé**

Cadastré BS n° 20 pour 3 a 01 ca  
Dans le bât. sur rue, au r-de-ch. à g.

#### UN APPARTEMENT

Comprenant : 2 pièces principales en enfilade, un WC séparatif et une cabine de douche

**d'une superficie de 26,79 m<sup>2</sup>**

droit aux WC communs dans la cage d'esc.

#### OCCUPE

**Au 8, passage Montbrun**

Cadastré BT n° 37 pour 3 a 70 ca  
Au 2<sup>ème</sup> sous-sol des bât. A et B

#### UN BOX double

Aux requête, poursuites et diligences de : la BANQUE SOCIETE GENERALE DE BANQUE AU LIBAN S.A.L., inscrite au R.C.S. de BEYROUTH sous le n° 3696, dont le siège social est à Sin El Fil - Rond Point Saloumeth - Immeuble SGBL - BEYROUTH (LIBAN). Ayant pour avocat Maître Saladin KASSIMY.

**MISE A PRIX : 100.000 €**

outre les clauses, charges et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le T.G.I. de PARIS, préalablement consulté.

Fait et rédigé à PARIS, le 24 Novembre 2017 par l'Avocat poursuivant signé : M<sup>o</sup> S. KASSIMY.

S'adresser pour tous renseignements à :

— **Maître Saladin KASSIMY** - Avocat à PARIS (16<sup>ème</sup>), 4, rue Dumont-d'Urville - Tél. : **01.53.57.72.72**,

— Au Greffe des Criées, au Palais de Justice de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé sous le n° 17/82,

— Et sur les lieux pour visiter en s'adressant à l'avocat poursuivant.